

FORMULAIRE D'INSCRIPTION JOURNÉE DE FORMATION 2024

MISE À JOUR ET RAPPELS SUR LES POUVOIRS DE TAXATION MUNICIPAUX PAR ME DANIEL BOUCHARD

JEUDI 16 MAI 2024 DE 8H30 À 16H30

AU CENTRE DE CONGRÈS DE SAINT-HYACINTHE, 1325, RUE DANIEL-JOHNSON OUEST, SAINT-HYACINTHE (Qc) J2S 8S4

- Pour vous inscrire, veuillez remplir ce formulaire et nous le faire parvenir **par courriel** avant le 22 avril 2024 (agfmq@agfmq.com)

NOM DU PARTICIPANT :						
<i>(Si substitut, veuillez préciser le nom du membre remplacé) :</i>						
Type de participant :	<input type="checkbox"/>	Membre	<input type="checkbox"/>	Substitut	<input type="checkbox"/>	Non-Membre
Fonction :						
Courriel :				Téléphone :		
COORDONNÉES PROFESSIONNELLES :						
MUNICIPALITÉ MRC ou ORGANISME :						
Coordonnées postales :						
Arrondissement <i>(s'il y a lieu)</i> :						
Ville :				Code postal :		
Allergie alimentaire à spécifier :						

FRAIS D'INSCRIPTION :

	Type	Tarification	TPS (5 %) R128303930	TVQ (9,975 %) 1012293930	Total
<input type="checkbox"/>	Membre ou substitut :	435 \$	21,75 \$	43,39 \$	500,14 \$
<input type="checkbox"/>	Non-membre :	510 \$	25,50 \$	50,87 \$	586,37 \$
Ces frais comprennent les pauses-santé et le repas du midi. Le certificat d'activité admissible vous sera remis sur place.					

JOURNÉE DE FORMATION 2024

MISE À JOUR ET RAPPELS SUR LES POUVOIRS

DE TAXATION MUNICIPALES

PAR ME DANIEL BOUCHARD

MODALITÉS DE PAIEMENT :

<input type="checkbox"/> Par dépôt direct	<input type="checkbox"/> Par chèque
Banque Nationale du Canada	À l'ordre de l'AGFMQ
Institution : 006	7245, rue Clark, bureau 305
Succ/transit : 11091	MONTRÉAL (QC) H2R 2Y4
No compte : 0682423	

POLITIQUE D'ANNULATION :

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit à l'AGFMQ (agfmq@agfmq.com) **au plus tard le 22 avril 2024** et des frais d'administration de 40 \$, plus taxes, seront retenus. Après cette date, et ce, jusqu'au 2 mai, 50 % des frais seront retenus. **Au-delà du 3 mai**, aucun remboursement ne sera effectué. Toutefois, il nous fera grand plaisir de substituer, dans tous les cas, une personne de votre organisation qui nous sera préalablement désignée pour qu'elle bénéficie de l'inscription.

S'il y a lieu, veuillez nous indiquer vos questions, cas particuliers ou commentaires pour le conférencier :

**N'OUBLIEZ PAS DE TRANSMETTRE PAR COURRIEL
LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AVANT LE 22 AVRIL 2024**

Prenez note qu'aucune facture n'est émise

**UNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION SERA TRANSMISE PAR COURRIEL AU PARTICIPANT DANS LES JOURS QUI
SUIVENT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION**